



Compte rendu des délibérations du conseil municipal du Lundi 03 décembre 2018 à 19 heures

L'an deux mille dix-huit et le trois décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Poussan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques ADGE, Maire.

PRESENTS : Jacques ADGE, Yolande PUGLISI, Ghislain NATTA, Serge CUCULIERE, Danielle BOURDEAUX, Pascal GIUGLEUR, Arlette RAJA, Jésus VALTIERRA, Jeanne TABARIES, Jean-Louis LAFON, Michel BERNABEU, Jean-Claude PAGNIER, Marianne ARRIGO, Nathalie CHAUVET, Terry ADGE, Stanislas THIRY, Gilles FOUGA, Pierre CAZENOVE, Danièle NESPOULOUS, Fabrice CLASTRE.

Etaient absents excusés avec procuration :

Florence SANCHEZ a donné procuration à Michel BERNABEU
Sonia REBOUL a donné procuration à Arlette RAJA
Isabelle BAINÉE a donné procuration à Jacques ADGE
Jacques LLORCA a donné procuration à Danièle NESPOULOUS

Absents excusés : Isabelle ALIBERT, Paula SERRANO, Bernadette FERRAILOLO, Delphine REXOVICE, Sylvie BERTHOMIEU

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19h00.

I/ Michel BERNABEU est élu secrétaire de séance à l'unanimité

II/ **Approbation du procès-verbal du 05 novembre 2018 à l'unanimité**

III/ Décisions du Maire

N° 2018-27 – Il s'agit de fixer le montant de la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages de réseaux publics de transport et de distribution électrique pour l'année 2018 à 1 492 euros.

N° 2018-28 – Il s'agit de demander une subvention pour les travaux de voirie de la rue de la République pour 2019 au Conseil Départemental

N° 2018-29 – il s'agit de confier à la SCP Margall- d'Albenas la défense des intérêts d'un agent municipal assermenté de la commune dans l'affaire LEFEBVRE.

IV/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance.

- 1 - FINANCES – Indemnité de conseil au comptable public
- 2 – FINANCES – Participation financière pour l'hébergement estival 2018 des gendarmes mobiles
- 3 – FINANCES – Décision modificative 1 – Budget annexe
- 4 – FINANCES – Décision modificative 2 – Budget Principal
- 5 – RESSOURCES HUMAINES – Temps de travail
- 6 – COMMUNICATION - Adhésion à la mission de délégué à la protection des données auprès du CDG34
- 7 – COMMUNICATION – Adhésion à la charte régionale « Objectif Zéro Phyto »
- 8 – URBANISME – Autorisation du droit des sols – Désignation d'un membre du conseil municipal
- 9 – AFFAIRES SCOLAIRE – Accueil scolaire des enfants non résidents – CLIS de MEZE
- 10 –HERAULT ENERGIES – demande de subvention - Travaux rue Malesca

RAPPORT N° 1 : FINANCES – Comptable Public – Indemnité de conseil et de préparation des budgets **Rapporteur Ghislain NATTA :**

Il s'agit d'approuver le versement de l'indemnité de conseil à Monsieur TURPIN, comptable public, pour l'année 2018 d'un montant de 1003.67 euros brut

ADOpte L'UNANIMITE

RAPPORT N° 2 : FINANCES – Participation financière pour l'hébergement estival 2018 des gendarmes mobiles.

Rapporteur Monsieur le Maire:

Il s'agit d'approuver la participation financière de la commune pour l'hébergement des renforts estivaux de gardes mobiles à hauteur de 2 000 euros.

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N°3 : FINANCES – Budget annexe 2018 – Décision modificative n° 1

Rapporteur Ghislain NATTA :

Il s'agit d'approuver la décision modificative n° 1 du budget annexe 2018.

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 4 : FINANCES – Budget principal 2018 – Décision modificative n° 2

Rapporteur Ghislain NATTA :

Il s'agit d'approuver la décision modificative n° 2 du BP 2018 en section de fonctionnement et d'investissement.

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N°5 : RESSOURCES HUMAINES – Modification du temps de travail du personnel communal.

Rapporteur Danielle BOURDEAUX

Il s'agit d'approuver le dispositif fixant la durée et l'organisation du temps de travail des agents à compter du 1^{er} janvier 2019.

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 6 : COMMUNICATION – Adhésion à la mission « délégué à la protection des données » proposée par le CDG34

Rapporteur Michel BERNABEU :

Il s'agit d'adhérer à la mission « protection des données » auprès du CDG 34

ADOpte A L'UNANIMITE

RAPPORT N° 7 : COMMUNICATION - Adhésion à la charte régionale « Objectif zéro phyto »

Rapporteur Serge CUCULIERE :

Il s'agit d'approuver la décision de s'engager en faveur de la réduction des pesticides, d'adopter le cahier des charges et de solliciter l'adhésion à la charte régionale « Objectif Zéro Phyto »

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour la délibération N° 8, Monsieur le Maire laisse la Présidence de l'Assemblée à Yolande PUGLISI et ne prend pas part au vote.

RAPPORT N° 8 : URBANISME – Autorisation du droit des sols – Désignation d'un membre du conseil municipal pour statuer sur le dossier.

Rapporteur Serge CUCULIERE :

Il s'agit de décider de ne pas se prononcer à bulletin secret pour ce vote et de désigner Mr VALTIERRA pour statuer sur ce dossier

ADOpte A L'UNANIMITE

Monsieur le Maire reprend la Présidence de l'Assemblée.

RAPPORT N° 9 : AFFAIRES SCOLAIRES – Accueil scolaire des enfants non-résidents- CLIS de Mèze

Rapporteur Arlette RAJA :

Il s'agit d'accepter le coût de fonctionnement pour la Classe d'Inclusion Scolaire de Mèze à raison de 975 euros par enfant

ADOpte A l'UNANIMITE

RAPPORT N° 10 ; HERAULT ENERGIES – Demande de subvention – Travaux rue Malesca

Rapporteur Monsieur le Maire :

Il s'agit d'approuver le projet et le plan de financement de la rue Malesca, de solliciter les subventions auprès d'Hérault Energies

ADOpte A l'UNANIMITE

Monsieur le Maire lève la séance du conseil municipal à 20H20